

**Recueil des actes de la séance du conseil municipal,
du mardi 8 nov 2022 à la mairie à 20h00**

Après l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal, lu par Monsieur Minot,

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont délibéré favorablement pour :

- Demander des subventions pour le Plan communal Défense Incendie auprès
 - o du Département au titre de l'APCR
 - o de l'Etat au titre de la DETR
 - o de l'Etat au titre de la DSIL
- Conclure les promesses de vente des deux terrains du lotissement et Exonérer les acquéreurs de l'indemnité d'immobilisation
- Soutenir l'AMF dans sa demande de motion auprès de l'exécutif afin de minimiser les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune

COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 10
- POUVOIRS : 1
- ABSENTS : 5
- VOTANTS : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 31/10/2022 – Numéro 2022-11-01**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le HUIT NOVEMBRE à 20h00, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : FERON Cécile 3^{ème} adjoint, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : Cécile Féron, avait donné pouvoir à Christian Minot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : DECI - DEMANDE DE SUBVENTION APCR

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du SDIS en date du 12/10/2022 émettant un avis favorable à notre schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie du 26/07/2022,

Considérant que la somme des devis de la société Véolia fait ressortir une dépense de 14 871.24 € HT pour la mise en conformité de notre défense incendie,

Considérant qu'une aide est indispensable pour réaliser ces travaux,

SOLLICITE une subvention aussi élevée que possible au titre de l'aide aux petites communes rurales,

DIT que le solde sera financé sur les fonds libres du budget en cours,

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce projet

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 08/11/2022

Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 15/11/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 10
- POUVOIRS : 1
- ABSENTS : 5
- VOTANTS : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 31/10/2022 – Numéro 2022-11-02**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le HUIT NOVEMBRE à 20h00, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : FERON Cécile 3^{ème} adjoint, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : Cécile Féron, avait donné pouvoir à Christian Minot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : DECI - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du SDIS en date du 12/10/2022 émettant un avis favorable à notre schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie du 26/07/2022,

Considérant que la somme des devis de la société Véolia fait ressortir une dépense de 14 871.24 € HT pour la mise en conformité de notre défense incendie,

Considérant qu'une aide est indispensable pour réaliser ces travaux,

SOLLICITE une subvention aussi élevée que possible au titre de la DETR,

DIT que le solde sera financé sur les fonds libres du budget en cours,

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce projet

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 08/11/2022

Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 15/11/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 10
- POUVOIRS : 1
- ABSENTS : 5
- VOTANTS : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 31/10/2022 – Numéro 2022-11-03

L'an deux mille VINGT-DEUX, le HUIT NOVEMBRE à 20h00, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint, Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : FERON Cécile 3^{ème} adjoint, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : Cécile Féron, avait donné pouvoir à Christian Minot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : DECI - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL

Le Conseil Municipal,

Vu le courrier du SDIS en date du 12/10/2022 émettant un avis favorable à notre schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie du 26/07/2022,

Considérant que la somme des devis de la société Véolia fait ressortir une dépense de 14 871.24 € HT pour la mise en conformité de notre défense incendie,

Considérant qu'une aide est indispensable pour réaliser ces travaux,

SOLLICITE une subvention aussi élevée que possible au titre de la DSIL,

DIT que le solde sera financé sur les fonds libres du budget en cours,

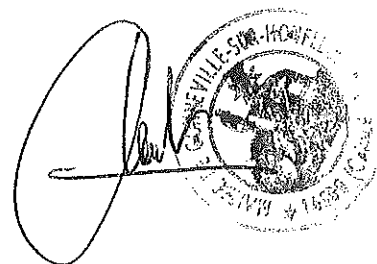
AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce projet

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 08/11/2022
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 15/11/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 10
- POUVOIRS : 1
- ABSENTS : 5
- VOTANTS : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 31/10/2022 – Numéro 2022-11-04**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le HUIT NOVEMBRE à 20h00, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : FERON Cécile 3^{ème} adjoint, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : Cécile Féron, avait donné pouvoir à Christian Minot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération : Vente des deux terrains du lotissement
Promesse de vente et exonération de l'indemnité d'immobilisation**

Monsieur Le Maire,

Explique qu'il convient à présent de conclure les promesses de vente aux futurs acquéreurs,
Précise qu'il est nécessaire de fixer le montant de l'indemnité d'immobilisation,
Propose l'exonération de cette indemnité.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,
Considérant les engagements d'achats des deux terrains du lotissement,
Autorise le Maire à conclure les promesses de vente,
Accepte l'exonération de l'indemnité d'immobilisation,
Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce projet.

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 08/11/2022

Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 15/11/2022



COMMUNE DE
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 10
- POUVOIRS : 1
- ABSENTS : 5
- VOTANTS : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Convocation du 31/10/2022 – Numéro 2022-11-05**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le HUIT NOVEMBRE à 20h00, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1^{er} Adjointe, Antoine PILLIE 2nd Adjoint,
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : FERON Cécile 3^{ème} adjoint, MARCHIS Alain, MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations : Cécile Féron, avait donné pouvoir à Christian Minot

.....
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

Objet de la Délibération : Motion de l'AMF – Conséquences de la crise économique sur les comptes de la Commune

Monsieur Le Maire

Exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.

Propose de soutenir l'AMF dans sa demande de motion auprès de l'exécutif.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

Face à l'impact de la crise économique,

Dit qu'il est essentiel de garantir la stabilité des ressources locales,

Soutient les propositions de l'Association de Maires de France à l'Exécutif

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

A Gonneville-sur-Honfleur, le 08/11/2022
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
En Sous-Préfecture de Lisieux
Et publication ou notification le 15/11/2022

